

UNE COMMISSION D'ETHIQUE MÉDICO-SOCIALE MUTUALISÉE

Pour qui ?

Quel intérêt ?



INTÉRÊTS

- ◆ Réflexions pluridisciplinaires (pas de mono-analyse)
- ◆ Mixité des compétences soignantes et non soignantes
- ◆ Richesses des diverses expériences (plus les études de cas sont nombreuses, plus la commission acquiert des compétences)
- ◆ Aide à la décision
- ◆ Démarches Qualité
- ◆ Crédibilité renforcée (management de la prise en charge soignante et non soignante)
- ◆ Prise de recul avec moins de biais affectifs, plus d'objectivité
- ◆ Liens fonctionnels avec l'Espace de Réflexion Ethique Région Auvergne et Auvergne-Rhône-Alpes maintenant

POURQUOI UNE COMMISSION D'ETHIQUE POUR LES E.M.S.

- ◆ Les avis s'appliquent uniquement au grand âge et à la dépendance liée au grand âge
- ◆ Principes éthiques retenus
 - ✓ Autonomie décisionnelle
 - ✓ Equité
 - ✓ Bienfaisance – non malfaisance
 - ✓ Loyauté et justice
- ◆ Recommandations de bonnes pratiques
 - ✓ H.A.S. ➡ sanitaire
 - ✓ ANESM ➡ médico-social
- ◆ Règlementation différente
- ◆ Hébergement payant et de longue durée

COMPOSITION DE L'EQUIPE

- Un médecin
 - Une psychologue
 - Une infirmière
 - Une aide-soignante
 - Un cadre de santé
 - Un représentant des familles
 - Deux représentants du culte
 - Un directeur
 - +- un philosophe
 - +- un juriste
-] en lien avec l'espace éthique régional
- ◆ Cooptés(es) pour leur formation ou leur intérêt particulier à l'éthique

QUATRE SÉANCES EN 2016

- Mise en place et organisation
- Ethique appliquée sur la prise en charge à l'occasion des visites de pré-admission et du recueil du consentement
- Avis éthique sur une prise en charge « sous contrainte ». La personne hébergée demande à partir.
- Avis éthique sur une demande formulée par une résidente pour autogérer ses médicaments avec un risque suicidaire
- Réflexions sur une prise en charge éthique du recueil des directives anticipées

ETUDE DE CAS

◆ Exemple

- ✓ Demande d'une résidente de ne pas l'empêcher de mettre fin à ses jours par une gestion autonome de ses médicaments sans respect de la procédure du circuit du médicament

Saisine de la commission

◆ Avec Qui ?

- ✓ Avis médical bénéfice/risque d'une autogestion médicamenteuse
- ✓ Avis de la psychologue
- ✓ Avis représentant des familles
- ✓ Avis soignants non médicaux : le regard des équipes proches des résidents
- ✓ Avis des représentants du culte
- ✓ Avis d'un directeur : contexte juridique et organisation rationnelle de la mise en place

◆ Avis communiqué à l'établissement

BILAN

Un an de fonctionnement

Difficultés

- Pas ou très peu de communication : le bouche à oreille
- Service nouveau qui a besoin de se faire connaître
- Beaucoup de groupes de réflexion pluridisciplinaires qui existent déjà
- Peu d'engagement de la part des Directions

Points forts

- Cohésion du groupe
- Nouvelles demandes qui arrivent
- Enthousiasme des membres de la commission
- Encouragements des tutelles pour continuer